

Balados pour CPA : Voir demain

Saison 6, épisode 5 : L'IA, nouvelle alliée des fiscalistes

Neil Morrison : Bienvenue aux Balados pour CPA : Voir demain. Ici Neil Morrison. Cette saison, nous avons voulu mettre de l'avant des études de cas et des exemples concrets de la façon dont l'IA pourrait être utilisée, voire est déjà utilisée par les CPA. Dans notre dernier épisode, nous avons vu comment l'IA peut aider les entreprises à se conformer aux diverses normes en matière de durabilité, et à profiter de points de comparaison à cet égard. Et on parle ici d'une exigence relativement nouvelle pour les CPA. Oui, le domaine de la durabilité évolue depuis plus de dix ans, et est désormais encadré par une réglementation et des normes, mais il demeure nouveau, comparativement au domaine de la fiscalité, qui, lui, est au cœur de la profession depuis longtemps. Et voilà que l'IA s'étend maintenant à ce domaine, et gagne rapidement du terrain, au point où certains fiscalistes en sont à se demander si l'IA est vraiment là pour les soutenir, ou si elle prendra bientôt le dessus.

Benjamin Alarie : Si un malaise s'installe, il est bien de prendre conscience de ce malaise.

Neil Morrison : Benjamin Alarie est président et chef de la direction de Blue J, une entreprise d'IA établie à Toronto dont l'un des produits, Ask Blue J, offre des conseils en fiscalité dans le cadre de conversations naturelles. Benjamin Alarie enseigne également la fiscalité à l'Université de Toronto.

Benjamin Alarie : Mais cette technologie est vraiment une aubaine pour les professionnels qui prodiguent des conseils fiscaux. Elle leur offre l'occasion d'analyser et de comprendre les choses de façon plus approfondie. Et la complexité des lois fiscales augmentera pour suivre le rythme de notre capacité à comprendre, à interpréter et à appliquer les normes dans de nouvelles circonstances. Je ne m'inquiète pas particulièrement de ce phénomène, en tant qu'individu qui est en plein cœur du sujet. Il serait facile de dire : je n'aurai peut-être bientôt plus de rôle à jouer dans la prestation de services-conseils en fiscalité. Mais je pense que ce n'est pas la bonne façon de relier les points, du moins dans un avenir rapproché. Peut-être dans un avenir très éloigné, mais pour le moment, tout ce que je vois par rapport à cette technologie me semble avoir été pensé pour les conseillers fiscaux, pour les soutenir et les aider.

Neil Morrison : Penchons-nous sur votre plateforme, qui nous servira d'étude de cas.

Benjamin Alarie : Bien sûr.

Neil Morrison : Que peut accomplir votre IA en matière de services-conseils fiscaux?

Benjamin Alarie : Eh bien, Ask Blue J est essentiellement une plateforme de recherche. Elle dispose d'une interface très simple. On se connecte, et on accède à une zone de texte. Dans cette zone, on peut alors poser toutes sortes de questions sur la fiscalité.

Neil Morrison : Quel serait un exemple de question qu'un CPA pourrait poser?

Benjamin Alarie : Oh, pratiquement tout. Supposons que vous possédez un petit ou moyen cabinet et que l'un de vos clients se présente et vous demande : « Pouvez-vous aider mon fils? Il joue beaucoup au poker en ligne et a gagné des milliers de dollars au cours des dernières années. Nous aimerions savoir ce que nous devrions faire de tout cet argent. Il dispose d'un bon dossier, mais il n'a pas déclaré ces revenus et nous aimerions donc savoir quelle serait la bonne façon de procéder. » Il s'agirait alors de décrire le profil du contribuable dans Ask Blue J (âgé d'une vingtaine d'années, joue au poker en ligne depuis plusieurs années et a gagné X milliers de dollars au cours de ces années) et de demander : doit-on déclarer ce revenu à titre de revenu imposable, et si oui, dans quelles circonstances? Vous cliquez ensuite sur « Entrée », et le système va... Tout d'abord, il va trouver tout un tas d'informations pertinentes, puis il va les synthétiser. Il prendra les faits tels que vous les avez décrits, recueillera quelques données supplémentaires, puis effectuera des recherches basées sur la jurisprudence, les interprétations techniques de l'ARC et certains commentaires, et produira une réponse longue de plusieurs paragraphes, où seront indiquées les sources utilisées afin que vous puissiez, en tant que professionnel, vous assurer que la réponse donnée est correcte. Et ce qui est vraiment génial, c'est que vous pouvez continuer à tenir une conversation avec l'outil par la suite. En ce sens, ce service est un peu comme ChatGPT. La différence, c'est que Ask Blue J traite principalement de fiscalité. Il se servira donc de toutes les ressources fiscales pertinentes pour produire ses réponses. Mais comme avec ChatGPT, vous pouvez poser des questions de suivi, raffiner les réponses reçues, transformer une réponse en courriel (si vous vous apprêtez à copier-coller la réponse dans un courriel à votre client), ou encore la transformer en note. Vous pouvez demander : « Peux-tu clarifier cette partie de la réponse? M'en dire plus sur ce point? Qu'en serait-il si X était différent? » Vous obtiendrez ainsi des analyses supplémentaires. Il s'agit donc d'un moyen très naturel d'obtenir des conseils en fiscalité. C'est une façon de gagner du temps et d'accélérer le premier 80 % du processus de recherche vers l'obtention d'une réponse satisfaisante. En tant que professionnel, il s'agit alors...

Neil Morrison : De valider le tout.

Benjamin Alarie : Exact. De creuser, de valider, de vous assurer que... Comme ces systèmes d'IA générative peuvent commettre des erreurs, il est important de vous assurer qu'ils n'ont pas oublié quelque chose ou fait mauvaise route. Mais ce qu'il y a de bien avec ces outils, c'est qu'ils font souvent des erreurs qui... Par exemple, selon nos analyses, Ask Blue J produit des réponses correctes et précises dans près de 90 % des cas. Et dans les 10 % restants, quelqu'un qui s'y connaît dans le domaine sera aussitôt en mesure de repérer l'erreur faite, parce que le type d'erreurs que commet l'IA n'est pas nécessairement le même type d'erreurs que des humains commettraient. Il faut donc toujours faire preuve de jugement lorsqu'on utilise l'IA, mais elle permet de faire gagner énormément de temps, même aux plus connaisseurs.

Neil Morrison : Ask Blue J ne risque donc pas de dépayser les utilisateurs de ChatGPT. Les deux plateformes semblent fonctionner essentiellement de la même façon. En quoi l'information ou les renseignements auxquels elle a accès sont-ils différents de ceux auxquels ChatGPT aurait accès?

Benjamin Alarie : Oui, il existe plusieurs différences. La plus importante, bien sûr, c'est que notre système est spécifiquement conçu pour les analyses fiscales et une consultation par des experts en fiscalité. Le contenu sur lequel s'appuie Ask Blue J n'est pas accessible sur le Web ouvert,

donc il s'agit d'un contenu exclusif, mais qui n'est pas nécessairement exclusif à Ask Blue J. Par exemple, nous sommes abonnés à la divulgation proactive de l'ARC, un service par lequel l'ARC met ses propres textes à la disposition de certaines organisations, y compris Ask Blue J, aux fins de redistribution. Il s'agit là de toutes les interprétations techniques auxquelles on peut accéder par l'intermédiaire d'autres outils, comme ceux de Thomson Reuters ou de Wolters Kluwer. Et comme ce contenu n'est pas accessible à tous sur le Web, ChatGPT ne peut pas l'utiliser.

Neil Morrison : Ni Google, par le fait même.

Benjamin Alarie : Oui, quiconque n'y est pas abonné ne peut y accéder. Il s'agit donc là d'un important facteur de différenciation. Un autre concerne le contenu de Tax Notes, un site probablement bien connu de vos auditeurs fiscalistes. Ask Blue J a conclu une entente avec Tax Notes, qui publie Tax Notes Federal, Tax Notes State et Tax Notes International, lequel offre beaucoup de contenu sur la fiscalité canadienne, pour accéder à son contenu passé (10 dernières années) et futur. Ce contenu peut donc servir à étoffer les réponses formulées par Ask Blue J, et c'est une composante tout à fait unique à notre outil.

Neil Morrison : Je ne sais pas exactement comment poser cette question, mais y a-t-il quelque chose que cette IA ne peut pas faire en matière de services-conseils en fiscalité?

Benjamin Alarie : Pour l'heure, l'IA générative n'est pas très forte en maths. Donc, si vous posez une question très complexe faisant intervenir des calculs en plusieurs étapes, il vous faudra chaque fois revérifier le tout. Les grands modèles de langage sont essentiellement entraînés avec des mots et des chaînes de mots en contexte. Grâce à toute une série d'algorithmes, ces modèles comportent des milliards de paramètres réglés pour produire un résultat à partir de certaines données. Ils ne sont pas aussi bons en mathématiques que les systèmes spécifiquement conçus pour effectuer ce travail analytique. Je ferais donc confiance à un tableur pour les calculs avant de me reposer sur le travail d'un grand modèle de langage. C'est un aspect que je voudrais absolument vérifier.

Neil Morrison : Parlons justement de la notion de responsabilité. Supposons que je suis comptable et que j'utilise votre système. J'obtiens ce que j'estime être de très bons conseils en fiscalité. Je suis même allé voir les sources consultées par l'IA, et tout me convenait. Or ces sources ne donnaient pas le portrait complet de la situation, et si l'IA avait tenu compte de l'ensemble des sources sur la question, il aurait donné une réponse différente. Quoi qu'il en soit, la réponse m'a conduit sur la mauvaise voie. J'ai donné le mauvais conseil à mon client, et c'est un problème. Qui est responsable dans ce cas? Ask Blue J est-il responsable? Suis-je responsable? Le sommes-nous tous les deux?

Benjamin Alarie : La réponse pourrait sembler servir nos intérêts, mais en fin de compte, pour le moment, c'est le professionnel qui approuve les conseils donnés qui est responsable. Il en a toujours été ainsi. C'est pourquoi les obligations d'assurance professionnelle existent pour certaines professions. Les avocats, par exemple, sont responsables des conseils qu'ils prodiguent. Les comptables et les ingénieurs aussi. Pensons à un ingénieur qui doit revoir les calculs d'un technicien sur la charge que pourrait supporter un pont : il est ultimement de la responsabilité

de l'ingénieur d'apposer son sceau d'approbation sur ces calculs et de confirmer que tout est conforme. Bien sûr, il s'attend implicitement à ce que son technicien lui fournisse les bons calculs, mais c'est son nom, son sceau, sa réputation qui est en jeu. C'est comme lorsque vous lisez un livre, n'est-ce pas? Vous achetez le livre, vous lisez le livre, et vous effectuez la meilleure analyse compte tenu de ce que vous avez lu dans le livre. Mais en fin de compte, c'est vous qui restez responsable des conseils donnés au client.

Neil Morrison : C'est vrai. Parlons maintenant de la sécurité des données. Nous savons que les éléments saisis dans ChatGPT peuvent être utilisés plus tard dans l'entraînement de l'outil. On s'attend à ce qu'ils soient anonymisés, mais ils feront bel et bien partie du système. Or les questions fiscales contiennent souvent des renseignements sensibles. Est-ce un aspect qui freine les gens? Le souci d'un risque pour la sécurité de leurs informations, pour la vie privée?

Benjamin Alarie : Oui. Il s'agit là d'un aspect très important pour les personnes qui évaluent Ask Blue J et qui souhaiteraient en faire usage. Ainsi, nous avons mis en place de nombreuses protections. Notre entreprise est conforme à la norme SOC 2, et nous disposons de toutes les garanties appropriées en matière de confidentialité et de chiffrement des données. Nous n'utilisons pas directement les requêtes des utilisateurs pour entraîner Ask Blue J, mais nous sollicitons des rétroactions de nos utilisateurs pour améliorer le système et l'entraîner. La plupart de nos gros clients refusent que leurs données soient utilisées ainsi, mais certains acceptent toutefois. Et à moins que les utilisateurs n'acceptent que leurs données soient utilisées, nous ne pouvons pas voir les questions posées. Mais s'ils acceptent, nous pouvons voir leurs interactions avec le système. Par ailleurs, il est intéressant de noter que certains de nos clients les plus importants ont de bons contrôles de leur côté, et chercheront surtout à comprendre quelles sont les questions que les gens posent par l'intermédiaire de l'outil. Ils ont pour instruction de ne pas inclure d'informations sensibles dans leurs requêtes, mais nous demandent des conseils sur la manière de poser de meilleures questions. Comment mieux utiliser le système pour devancer les autres entreprises qui cherchent à adopter ce type de technologie? Comment devenir de meilleurs poseurs de questions avec un système comme Ask Blue J? Il y a donc un certain nombre d'entreprises de ce type qui cherchent à obtenir notre avis et les meilleures pratiques sectorielles sur la façon de poser des questions. Après une période d'intégration d'un mois ou deux, et des analyses, nous organiserons donc un dîner-conférence ou une session de formation avec ces entreprises et leur dirons : « Voici quelques exemples et voici comment faire. Voici ce que quelqu'un a demandé. Voici une meilleure façon d'aborder cette question de recherche, et voici la différence dans les résultats obtenus du système. Vous pouvez voir que cette façon d'aborder la question est beaucoup plus efficace. » C'est un peu ce qui se passe dans certains cas. Mais dans l'ensemble, nous nous efforçons d'être transparents sur la manière dont nous utilisons les informations. Les gens ont le choix de la manière dont ils veulent interagir avec Ask Blue J. Et quiconque se préoccupe de la confidentialité de ses données peut choisir de ne pas les diffuser. C'est donc quelque chose que nous pouvons offrir aux gens, s'ils le souhaitent. Et nous ne serons pas en mesure de voir les questions qu'ils posent à l'outil.

Neil Morrison : Une dernière question. Pouvez-vous entrevoir le jour où les clients n'auront plus besoin des CPA, car ils interagiront directement avec l'IA? Supposons que je dirige une petite entreprise. Vais-je un jour arrêter de me tourner vers mon comptable qui utilise Ask Blue J, et me tourner directement vers Ask Blue J?

Benjamin Alarie : C'est une bonne question. Il y a la possibilité que cette technologie devienne si puissante que les gouvernements finissent un jour par dire : « Accordez-nous les permissions appropriées pour accéder à vos données bancaires, à ce dont nous avons besoin, et nous évaluerons directement ce que vous nous devez. » C'est sans doute le scénario le plus probable. Dans l'exemple donné, si vous êtes propriétaire d'une petite entreprise, j'imagine que vous ne vous adresserez pas à un CPA, mais à un fournisseur de services comme Ask Blue J, et que cet outil interagira probablement avec les autorités fiscales en votre nom. Je peux même concevoir que les autorités fiscales s'adressent directement aux petites entreprises, aux contribuables. Et à ce moment-là, il ne s'agira peut-être même plus d'une déclaration annuelle, mais d'un processus en continu, basé sur des faits observés et ajustés en temps réel. Et je pense que c'est ce vers quoi nous tendrons, ultimement. Maintenant, avec cette finalité à l'esprit, la question est de savoir à quel point nous nous en approchons, et je pense que nous serons tous d'accord pour dire que nous en sommes encore très éloignés. Tellement de choses doivent changer pour que nous en arrivions à cette situation, y compris sur le plan politique, économique et social. Je n'en sais rien. Nous surestimons toujours la rapidité avec laquelle les choses peuvent changer à court terme, et sous-estimons l'ampleur des changements nécessaires à moyen et à long terme. Je pense donc que si cette vision se concrétisera, et je pense que c'est le cas, elle nécessitera une très grande visibilité sur les finances des entreprises et des particuliers. Il faudra une transparence presque totale. Je pense aussi qu'il y aurait des gens très inquiets de la concentration du pouvoir dans l'État si nous devons aller dans cette direction. Je m'attends donc à ce qu'il y ait une forte résistance politique pour des raisons liées à la perspective d'un État totalitaire, par exemple, et à de possibles abus de pouvoir. Les gens dépeindront de sombres images dystopiques de ce genre de monde. Et puis les techno-optimistes diront : « Regardez comme ce serait efficace. Nous pourrions vraiment fournir des prestations à ceux qui en ont besoin. Nous pourrions collecter des impôts en temps réel auprès de ceux qui ont la capacité de payer. Nous pourrions calibrer l'équité du système. Le système serait totalement transparent, et infaillible sur papier. »

Neil Morrison : C'est là une direction fascinante, qui montre bien l'étendue de ce que ce domaine peut potentiellement nous réserver. Tout à fait passionnant. Merci d'avoir pris le temps d'en parler avec moi.

Benjamin Alarie : Avec plaisir. Merci de m'avoir invité.

Neil Morrison : Benjamin Alarie est président et chef de la direction de Blue J, une entreprise d'IA établie à Toronto. Dans le prochain épisode, nous parlerons à Simon Dermarkar, professeur associé en comptabilité à HEC Montréal. Il a créé un cours sur l'IA, « Audit et mégadonnées », qui est si populaire auprès des étudiants que l'offre de cours a dû être bonifiée. Et si le cours traite de l'IA, il s'intéresse surtout à ce qui alimente l'IA : le flux de données qui rend l'IA fonctionnelle. Selon Simon Dermarkar, les CPA de demain joueront un rôle central dans l'audit de la qualité de ces données.

Simon Dermarkar : Les données sont le carburant de l'IA, comme c'est le cas pour l'analyse de données, et la plupart des aspects liés à la quatrième révolution industrielle. Le fameux dicton « À données inexactes, résultats erronés » est aujourd'hui plus vrai que jamais. Il s'agit de s'assurer que les données saisies dans les modèles, les modèles algorithmiques et les modèles

d'apprentissage automatique, sont de qualité. Le fait de garantir cette qualité aura un effet considérable sur le degré avec lequel nous pourrions nous fier aux résultats fournis par les systèmes technologiques. Et une fois que nous serons en mesure d'avoir une bonne confiance dans les données saisies, l'audit des systèmes réels sera simplement une extension naturelle du travail de l'auditeur. Il s'agira d'examiner les algorithmes, les modèles et les contrats intelligents mis en place dans les différents processus des organisations.

Neil Morrison : C'était Simon Dermakar, l'invité de notre prochain épisode. C'est tout pour cet épisode des Balados pour CPA : Voir demain. Si vous aimez notre balado, donnez-lui cinq étoiles et faites-le-nous savoir en commentaire. La série Balados pour CPA : Voir demain est produite pour CPA Canada par Podcraft Productions. Veuillez noter que les points de vue exprimés ici sont ceux des invités et ne reflètent pas nécessairement ceux de CPA Canada. Merci d'avoir été à l'écoute. Ici Neil Morrison.